



# **CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD MARSEILLE**

**ASSOCIATION DE TIR A LA CIBLE AFFILIEE A La F.F.Tir - N° : 18 13 033**  
**Téléphone Secrétariat : 04 91 05 00 85 - Adresse mail : ctpn@wanadoo.fr**  
**Adresse Postale : C T P N BP N° 62 - 13718 ALLAUCH CEDEX**

## **SAISON SPORTIVE 2023/2024 UNIQUEMENT**

Je sollicite mon adhésion au CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD, en qualité de :

Nouvel adhérent n'ayant jamais pratiqué le tir sportif

Adhérent demandant une mutation  Nom du club d'origine \_\_\_\_\_

Adhérent second club  Nom du club d'origine \_\_\_\_\_

Je m'engage en signant le présent bulletin d'adhésion à respecter les statuts et règlement intérieur de l'Association.

Je m'engage à n'utiliser que des armes régulièrement déclarées, et présenter s'il me le demande, mon autorisation de détention en cours de validité au moniteur responsable de l'accueil. En cas de refus, ce dernier pourra m'interdire l'accès au stand.

Je m'engage à payer les droits d'entrée et la cotisation annuelle.

**Le CTPN se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'AVIS PREALABLE nécessaire à l'obtention d'une autorisation de détention d'arme..**

### **RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHERENT :**

NOM :	PRENOM :
-------	----------

Né(e) le :	à :
Nationalité :	Profession :
Téléphone :	Adresse mail :

Adresse :
-----------

Date et Signature : (avec la mention « <b>Lu et approuvé</b> »)
---

### **PARTIE RESERVEE AU C.T.P.N.**

N° de licence :

Date d'acceptation du dossier :

Mode de règlement :  Espèce  Chèque  CB      Montant :

**AUTORISATION PARENTALE** (Pour les postulants mineurs)  
(Indiquer s'il s'agit du père de la mère ou du tuteur légal)

Je soussigné :  
(Nom, Prénom)

Représentant légal du mineur :  
(Nom, Prénom)

Autorise celui-ci (ou celle-ci) à pratiquer le tir sportif au sein du **CLUB DE TIR PROVENCE NEMROD**.  
Qu'il n'y a pas de contre-indications médicales à la pratique de ce sport et certifie avoir pris connaissance des Conditions énumérées sur le présent bulletin d'adhésion.

**NB** Suivant les dispositions de la législation en vigueur et les règlements de la **Fédération française de Tir**.

**Date et Signature :**

**A REMPLIR PAR LES PARRAINS.**

(Qui sont responsables des membres qu'ils représentent auprès du comité directeur)

**Tous les membres devront être parrainés selon les termes de l'article 9 du règlement intérieur par UN OU DEUX parrains membres du C.T.P.N. depuis deux ans au moins (\*)**

(\*) Un parrain si celui-ci est membre du Comité Directeur.

<b>1er PARRAIN</b> (en fonction au sein du Comité Directeur)	<u>Signature :</u>
<b><u>NOM :</u></b>	
<b><u>PRENOM :</u></b>	

<b>2ème PARRAIN</b>	<u>Signature :</u>
<b><u>NOM :</u></b>	
<b><u>PRENOM :</u></b>	

**Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT au bulletin d'adhésion :**

- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou celle du père ou de la mère pour les mineurs.
  - 1 photo d'identité
  - 1 extrait du casier judiciaire No 3 à demander à l'adresse suivante :  
Casier Judiciaire National 44079 NANTES CEDEX <https://www.cjn.justice.gouv.fr/>
  - Certificat médical avec mention « Apte à pratiquer le Tir Sportif. »
  - Un justificatif de domicile
  - 100.00 € pour les droits d'entrée.
  - 200,00 € pour l'adhésion annuelle adulte + de 20ans
  - 110,00 € pour l'adhésion annuelle jeune – de 20ans
- Le montant de la cotisation comprend : Les pas de tir – Les cibles – Les avis favorables – Les renouvellements de carnet de tir – Les tirs contrôlés.

**Deuxième Club (Uniquement pour les clubs ayant une convention avec le CTPN)**

- 1 photo d'identité
- Photocopie de la licence du club d'origine
- 100.00€ pour les droits d'entrée. (Jeunes et adultes)
- 150.00 € pour les adhésions en deuxième club pour les adultes
- 100.00 € pour les jeunes de – de 20ans

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RECEVABLE ET NE SERA PAS TRAITE**